

# CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

## FAIT DIVERS

### UN DORMEUR ATYPIQUE <sup>P.4</sup>

Le vin au verre "Petit Raisin" de RDI en promotion au Togo et en Afrique Occidentale :  
" Le lancement officiel est prévu pour le <sup>P.7</sup> Mercredi 21 septembre"

## Sommet de l'UA sur la sécurité maritime

# CAP2015 hostile, projetée de perturber le bon déroulement des travaux

## Qu'est-ce qui se cache derrière la marche du 14 octobre ?

P.3



## SNPT /La sortie de crise salutaire : Le personnel s'engage <sup>P.5</sup> à observer un moratoire de quatre ans sans grève



Une machine de la SNPT

Processus d'éligibilité au Programme Compact du Millénum Challenge :  
Selon le rapport 2016 de l'indice de Liberté Economique, le Togo fait un bond de 12 places <sup>P.6</sup>

Contrairement à une prétendue inondation de la nouvelle aéroport de Lomé :

## Les journalistes découvrent un ouvrage en parfait état <sup>P.2</sup>



Le Col Gnama Latta face aux journalistes hier lors de la visite

Préparatifs du Sommet de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes à Lomé :  
Le projet de Charte de Lomé passé à la loupe par le Comité technique <sup>P.3</sup>  
spécialisé de l'UA



Robert Dussey (au milieu) et le président du Comité technique

## Contrairement à une prétendue inondation de la nouvelle aérogare de Lomé : Les journalistes découvrent un ouvrage en parfait état

Une information faisant état d'une récente inondation de la nouvelle aérogare de Lomé inaugurée en avril dernier a fait réagir les autorités du secteur aéroportuaire. Celles-ci, pour permettre aux journalistes de s'imprégner de la réalité du site et d'apprécier la qualité de l'ouvrage, ont organisé hier une visite des lieux. Le viaduc, le hall au 3e étage, la dalle du pont, la boutique qu'on dit submergée par l'eau, tout a été scruté de fond en comble. Et nulle trace d'inondation n'a été repérée sur les lieux.



Le Col Gnama Latta face aux journalistes hier lors de la visite

Cette visite guidée visait à prendre des mesures urgentes si les allégations d'inondation étaient avérées. Visiblement, la nouvelle aérogare est dans un bon état et les travaux d'extension démarrés en février dernier et prévus pour durer un an avan-

cent à grand pas et risquent même de finir avant l'échéance. Comment un aéroport audité et classé 1er en Afrique de l'Ouest tout récemment pourrait-il être dans cet état ? ", s'interroge le Col Latta Gnama, président du comité de pilotage qui a supervisé les travaux de l'aérogare. Il affirme que le comité a suivi tou-

tes les phases d'une main de maître. Et de préciser que les vols en direction des Etats-Unis sont maintenus et même sont passés de trois à quatre vols hebdomadaires. Et cela ne serait pas possible s'il y avait des inondations sur le site de la nouvelle aérogare. Une année entière a été prise pour faire l'essai de

l'ouvrage avec un contrôle de tout le matériel utilisé, ceci dans l'optique de répondre aux normes de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale). " On n'a jamais eu cette histoire d'inondation ", martèle le Col Latta. Il a félicité le chef de l'Etat qui a opté pour un Togo émergent. Pour lui, la nouvelle aérogare est une œuvre à mettre à son actif et elle suscite l'admiration de tous ceux qui arrivent au Togo.

" La pluie de samedi est une petite pluie par rapport à celles que nous avons connues. Et en termes d'exploitation de l'aéroport et de l'aérogare, il n'y a eu aucune rupture, aucun problème. On n'a constaté rien de tout ce qui a été évoqué. L'accès à l'aérogare a été maintenu de façon constante du début jusqu'à la fin de la pluie et les activités se sont déroulées normalement. Les

heures de départ et d'arrivée sont respectées ", souligne pour sa part le directeur général de la SALT, M. Malik Natchaba.

La dalle dont on dit en état de délabrement a été en fait construite de sorte à évacuer l'eau qui se trouverait sur le pont. Et des trous ont été prévus à cet effet.

Selon le représentant de SOCOTEC International, (une société impliquée dans la construction de l'aérogare), M. Kadi Ahmed, ce pont a été fortifié d'une façon formidable avec 35 m de poteau enfouis sous sol.

Rappelons que le mardi, le ministre en charge des infrastructures et des transports, Nissao Gnofame et le directeur général de l'ANAC (Agence nationale de l'aviation civile), le Col Gnama Latta ont déjà effectué une visite sur le site de la nouvelle aérogare.

Pierre Agbanda

## Lutte contre les maladies épidémiques :

### Le projet REDISSE est la solution

Le ministère de la Santé et de la protection sociale, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique, a organisé, le 13 septembre dernier à Lomé, des travaux de concertation nationale sur le système national de surveillance des maladies à potentiel épidémique au Togo (REDISSE-Togo) à l'endroit des acteurs de tous les niveaux desdits secteurs. Il est question de réaliser le consensus autour du document du projet durant cette rencontre de trois (3) jours.

Les travaux se sont ouverts en présence du ministre de la Santé et de la protection sociale, Pr Moustafa Mijiyawa, du Représentant du ministre de l'Agriculture, Dr Barry Ibrahim, de la Représentante résidente de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Togo, Lucile Imboua, du Chef de Projet régio-

nal REDISSE CEDEAO, Ousmane Haïdara et de la Représentante résidente de la Banque mondiale au Togo, Joëlle Businger.

Pour le ministre en charge de la santé, Pr Mijiyawa, le présent atelier est le couronnement de nombreux autres travaux ayant abouti à l'élaboration d'un document de projet national de surveillance des maladies, maillon du projet régional. Les réflexions et les travaux menés jusqu'alors font apparaître aussi bien la nécessité du renforcement du rôle de coordination de l'OAS, que celle du partage de l'information.

" L'objectif visé est de consolider la surveillance intégrée de la maladie et la riposte, à travers notamment le renforcement en ressources humaines, la surveillance et la notification précoce, le renforcement des capacités managériales nationales et régionales ", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que la prise en compte des différents facteurs y concourant explique la conjonction des efforts en vue d'une action synergique impliquant différents ministères, notamment ceux en charge de la santé, de l'élevage, de l'éducation, et de la communication.

Suite à l'épidémie due au virus Ebola, la Banque mondiale s'est engagée à financer un projet multisectoriel visant à renforcer et intégrer les systèmes de surveillance des maladies (humaines et animales) dans l'espace CEDEAO.

" Au regard des lourdes pertes en vies humaines et des conséquences économiques qu'elle a engendrées (à savoir une perte du PIB estimée à 3,6 milliards de dollars pour la région CEDEAO en 2015), et compte tenu de la forte probabilité que de telles situations surviennent à nouveau dans la sous-région, il s'avère important de veiller à ce

qu'un système efficient et efficace soit mis en place pour permettre aux pays de mieux se préparer pour détecter les menaces de maladies infectieuses et y réagir rapidement ", a indiqué Joëlle Businger.

Elle a également souligné que le Projet régional de renforcement du système national de surveillance des maladies épidémiologiques (REDISSE), soutenu par la Banque mondiale, a été conçu pour aider les pays bénéficiaires à renforcer les capacités intersectorielles et régionales de surveillance et de contrôle collaboratifs des maladies en Afrique de l'Ouest.

Pour le Coordonnateur du projet REDISSE, Dr Awokou, " le projet n'a pas encore démarré, il s'agit de partager les interventions prioritaires qui sont rete-



Prof Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé

nues avec les autres acteurs qui n'ont pas pu prendre part aux différents ateliers qui ont eu lieu tant au niveau national que dans les régions ". Le projet démarre en janvier 2017.

Cette rencontre fait suite à un atelier régional organisé du 1er au 3 décembre 2015 à Dakar et dont l'objectif était l'identification d'un projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest dans un contexte d'augmentation des crises sanitaires liées à la multiplication des maladies infectieuses émergentes (incluant celles issues des animaux) à cause de l'impact dévastateur de ces maladies sur la situation sanitaire, sociale et économique et des capacités limitées des systèmes de santé des pays pour la surveillance, la détection et la réponse rapide face aux épidémies de maladie infectieuse.

Carole AGHEY

## CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récepssé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

ALIZIOU ESSODINA  
90 01 21 69

Carole AGHEY  
A. KAPO  
B. Talom.  
Jean-Pierre B.  
Espoir D.  
Pierre AGBANDA

Espoir

## Enfin une cité des métiers à Lomé

Dans le souci de conduire des réflexions collectives et pluridisciplinaires permettant d'enrichir les initiatives en cours au niveau du pays sur les questions d'emploi, de travail et de renforcement des capacités, les travaux de construction de la cité des métiers de Lomé ont été lancés la semaine dernière. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des présidents des institutions, et d'autres personnalités parmi lesquelles la Secrétaire Exécutive de l'Association Mondiale des Services Publics d'Emploi (AMSPE), le Secrétaire Général de l'Association Africaine des Services Publics d'Emploi, des membres du corps diplomatique et représentants des organisations internationales ainsi que des directeurs généraux des Services Publics d'Emploi d'Afrique.

Cette cité des métiers de Lomé, une première dans la sous-région ouest-africaine, constituera le lieu privilégié d'information et d'orientation des demandeurs d'emploi vers les métiers. Elle satisfiera la curiosité des demandeurs d'emploi et des travailleurs appelés à disposer régulièrement d'informations sur la diversité des familles de métiers d'emplois les plus recherchées.

Selon le Contre-amiral Fogan Kodjo ADEGNON, président de la délégation spéciale de la commune de Lomé, elle permet aux entrepreneurs de se rendre compte des pro-

grès accomplis dans telle branche ou telle autre de notre industrie ou de nos arts. " Elle favorise l'indispensable échanges des points de vue et des pratiques entre professionnels pour faire émerger des solutions innovantes et transposables en matière d'emploi ", a-t-il souligné. Il a par ailleurs rassuré que cette cité en construction sera un lieu ouvert à toute personne cherchant à s'insérer sur le marché du travail quels que soient son lieu de résidence et sa situation professionnelle. IL s'est engagé par conséquent à mettre tout en œuvre pour

que la cité des métiers de Lomé s'ouvre aussi bien sur le Togo, l'Afrique et le monde.

Pour le représentant de la cité des métiers de Paris, l'une des spécificités de la Cité des métiers est d'offrir une opportunité pour apprendre de manière non formelle à s'orienter dans un espace unique convivial où la décision d'orientation relève du libre arbitre de l'individu. Selon lui, la cité des métiers est une plate-forme dédiée à l'orientation et à l'insertion et en ce sens chacun en fonction de son statut (salariés, non salariés, jeunes,

demandeurs d'emploi ...) peut trouver une écoute et souvent une aide.

Rappelons que cette cérémonie de lancement fait suite à la conférence initiée par l'Association Mondiale des Services Publics d'Emploi (AMSPE) en collaboration avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) au siège de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Cette conférence était placée sous le thème " les partenariats locaux face au service des demandeurs d'emploi ".

Elle a rassemblé des responsables des équipes de directions des services publics d'emploi de nombreux pays mais ainsi que des spécialistes issus des organisations internationales.

Sommet de l'UA sur la sécurité maritime

# CAP2015 hostile projetée de perturber le bon déroulement des travaux

## Qu'est-ce qui se cache derrière la marche du 14 octobre ?

**Les Togolais s'apprêtent à vivre un grand événement de l'année : le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA qui se tiendra le 15 octobre prochain à Lomé sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Plus de 3000 invités sont attendus à Lomé pour se pencher sur les questions liées à la sécurisation des côtes africaines car 92% des transports de marchandises passent par la mer infectée par les pirates. Si tout le monde est unanime au Togo pour reconnaître les retombées économiques de ce sommet sur le pays, le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC et du CAP2015 ne semble pas intéressé par cette rencontre. " Quel est l'intérêt ? Moi je n'ai pas de temps à perdre. Je vais toujours à l'essentiel, c'est comme ça que je mène ma vie ", déclare-t-il.**

Comment comprendre que le chef de file de l'opposition qui aspire à gouverner notre pays puisse être indifférent à cet événement d'importance majeure pour le développement du commerce en Afrique ? Le président national de l'ANC ne sait-il pas que l'insécurité maritime peut asphyxier les économies des pays africains dont les importations et les exportations passent à 92% par la mer ? Et si les pirates ne sont pas combattus pour sécuriser les côtes, comment les pays africains dont l'économie est basée sur l'exportation des matières premières peuvent-ils survivre ? Comment Jean-Pierre Fabre qui se bat pour accéder à la magistrature suprême, peut-il ignorer l'importance de la sécurité maritime dans l'économie du Togo ? S'il est élu président du Togo, va-t-il exporter nos phosphates par avion ou par le train ? Le fléau de la piraterie maritime touche le monde entier et surtout le continent africain.



chain. Cette tournée, selon les responsables de la coalition, a pour objectif de sensibiliser les militants sur les réformes politiques.

Cette tournée qui démarre de Sokodé au nord du Togo chutera à Lomé et son apothéose sera marquée par un grand meeting le 14 octobre, soit la veille du sommet sur la sécurité maritime. Seulement voilà : pourquoi cette date du 14 octobre ? Selon nos recoupements

auprès de certains militants de l'ANC, le choix de cette date n'est pas fortuit. Il y a derrière cette manifestation une volonté de saboter le sommet prévu pour le 15 octobre.

Selon ces sources, le meeting sera précédé d'une marche truffée de casseurs et autres badauds chargés de provoquer les forces de sécurité pour engendrer des violences. Ces casseurs profiteront de l'occasion pour s'en prendre aux biens

publics et privés, semer ainsi la désolation et le chaos dans la capitale et amener le gouvernement à annuler le sommet. Voilà le schéma concocté par le CAP2015 pour saboter le sommet tant attendu par les populations africaines.

Ce qui est évident, c'est que le sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement sur la sécurité et la sûreté maritimes pour le développement en Afrique aura bel et bien lieu malgré le complot de sabotage du chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, et ses acolytes. Mais la bienséance voudrait plutôt que l'homme politique qui aspire à gouverner un jour le pays, œuvre pour la réussite de ce sommet car si les côtes africaines sont infestées par des pirates, les ports seront fermés et ni l'exportation des matières premières, ni l'importation des marchandises ne peuvent être possibles.

La résultante de tout ce blo-

cage sera la ruine totale des économies des pays africains qui peinent déjà à émerger. C'est à juste titre que tous les Togolais sont résolument engagés pour le succès de ce sommet sauf le CAP2015 qui opte pour le sabotage. Jean-Pierre Fabre et ses acolytes vont-ils réussir leur basse besogne ? L'avenir nous dira.

Toute tentative de sabotage d'une assise aussi indispensable que le sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes en perspective, ne relèverait que d'un aventurisme politique. Si le chef de file de l'opposition, à cause de sa médiocrité, peine à obtenir les réformes ou à réaliser ses projets fantasmagoriques, se n'est pas dans le sabotage du sommet qui s'annonce qu'il parviendra à ses fins. Le radicalisme à outrance n'a jamais payé. Si Jean-Pierre Fabre décide de mettre en œuvre son projet machiavélique, non seulement il ne réussira pas, mais aussi le sommet aura bel et bien lieu sans lui. L'histoire ne lui pardonnera pas d'avoir attenté à la mise en œuvre d'une vision aussi salutaire pour le continent africain.

Aliziou Dominique

Préparatifs du Sommet de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes à Lomé :

## Le projet de Charte de Lomé passé à la loupe par le Comité technique spécialisé de l'UA

**Les projecteurs du monde entier seront braqués, du 10 au 15 octobre prochain, sur la capitale togolaise, Lomé. Elle va abriter le Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Cette rencontre est très prise au sérieux par les plus hautes autorités du pays, tant les enjeux sont très importants pour la sécurité et le développement du continent et partant, du monde entier. Après la réunion des experts de l'UA et des ministres de la justice des pays africains, c'est au tour du Comité technique spécialisé de l'Union sur la justice et les affaires juridiques de se retrouver, jeudi dernier à Lomé, pour porter un regard sur le projet de charte sur la sécurité maritime dénommé "Charte de Lomé".**



Robert Dussey (au milieu) et le président du Comité technique

moyen d'assurer la sécurité en mer était d'élaborer un règlement international respecté par tous les nations maritimes. Le sommet de l'UA à Lomé s'inscrit dans cette dynamique car, de plus en plus, l'enjeu de la sécurité maritime dans l'économie mondiale ne cesse non seulement de croître mais également d'intéresser les dirigeants de tous les pays.

**La sécurité maritime, un enjeu planétaire**

Partout dans le monde, l'économie bleue s'invite dans les débats au point où les pays, individuellement ou regroupés au sein d'organisations régiona-

les ou sous-régionales, planchent davantage sur les questions liées à la sécurité maritime. Ici ou ailleurs dans le monde, des rencontres se multiplient afin de discuter du renforcement de la coopération en matière de sûreté maritime sur tel ou tel océan ou mer. Différents projets sont ficelés visant d'une part à créer un réseau d'échange de renseignements ou de gestion de crise, et d'autre part, à mettre l'accent sur les activités de sûreté maritime et d'application du droit maritime.

En raison de ses multiples ressources, de la porosité des frontières et des difficultés qu'é-

prouvent les Etats à assurer un contrôle effectif sur la totalité de leurs espaces de souveraineté, la région du golfe de Guinée est devenue une zone d'activités prohibées que sont entre autres le trafic de drogue et d'armes. Ces fléaux qui menacent la sécurité de la région sont supérieurs à ce qu'ils sont sur d'autres continents tels l'Amérique Latine du fait de la précarité de l'Etat de droit dans certains pays africains. Le flux de contrebande dans cette région d'Afrique a atteint des proportions telles que la sécurité est affectée aussi bien dans les pays riverains, situés sur le littoral, que dans ceux qui sont enclavés et dépendants, eux aussi, du commerce maritime pour leurs exportations et importations. Car, dans la globalité, l'économie africaine dépend à 92% de la voie maritime.

Ainsi, l'organisation d'un Sommet sur la sécurité et la sûreté maritime et le développement en Afrique à laquelle s'attèle le président togolais Faure Gnassingbé, " tient à la volonté constamment réaffirmée des chefs d'Etats de faire de l'espace maritime le levier principal de développement économique et

**La marche du CAP2015 du 14 octobre une coïncidence ou un sabotage programmé du sommet ?**

Les quatre partis politiques regroupés au sein du CAP2015 entament une tournée nationale à partir du 16 septembre pro-

Comme l'a indiqué l'Organisation internationale maritime, les transports maritimes sont sans doute la plus internationale de toutes les grandes industries du monde et l'une des plus dangereuses. Et il a été prouvé que le meilleur

Chute inquiétante du taux de réussite à l'INFA de Tové : 65,85% contre 100% les années précédentes :

## DU JAMAIS VU DANS L'HISTOIRE DE L'INSTITUT

Contrairement aux années précédentes, où les examens de fin de cycle étaient couronnés par un taux de réussite oscillant autour de 100% à l'Institut National de Formation Agricole (INFA) de Tové, cette année, pour cet institut, l'addition a été plutôt salée. Malgré la détermination du collège des formateurs à maintenir le record élogieux d'antan, les résultats sont en deçà des attentes.

Depuis deux semaines, les résultats des examens de fin de cycle du Brevet de Technicien Agricole (BTA) et du Diplôme de Technicien Supérieur Agricole (DTSA) sont tombés. Sur 41 candidats inscrits au BTA de l'INFA de Tové, 27 seulement sont admis, soit un taux de 68,85%. Pour ce qui est du DTSA, 36 des 49 candidats ont réussi dans les différentes filières de formation, soit un taux de 74%.

Pour une opinion mal avérée des performances de l'INFA de Tové, il n'y a pas péril en la demeure, vu que dans les deux cas, c'est-à-dire au cycle I comme au cycle II, le taux d'admissibilité est supérieur à la moyenne. Cependant, pour les observateurs avisés, attentionnés et soucieux de l'avenir de l'INFA, c'est une descente aux enfers qui s'amorce. En effet, passer brusquement de 100% à 65 et 74%, le recul est inadmissible.

D'après nos informations, les formateurs qui ont vu le danger venir, ont tiré sur la sonnette d'alarme en élaborant des recommandations dans une pétition, en vue d'éviter la pire aux examens, mais leurs préoccupations n'ont malheureusement pas été prises en compte par le Directeur par intérim, Dr Soédji. A ce dernier, il est prêté l'intention d'accorder plus d'importance aux réalisations extra-pédagogiques qu'aux activités pédagogiques. Les mêmes sources affirment



Nicoué Broohm et Georges Aidam, membres du Conseil d'administration

qu'une kyrielle de manquements inadmissibles ont émaillé l'année de formation qui vient de se terminer.

L'essentiel à retenir, c'est le laxisme et la navigation à vue érigés en méthode d'administration et de pédagogie qui transparaissent à travers ces résultats de fin de cycle. Une situation qui ne manquera certainement pas de causer d'énormes préjudices aux candidats qui n'auraient pas été recalés si la Direction de l'INFA avait joué toute sa partition. Toutefois, l'attitude du Directeur de l'Office du Brevet de Technicien Supérieur (OBTS) et des membres du jury en charge des copies des examens de fin de cycle mérite d'être saluée car ils ont fait preuve d'intégrité exemplaire.

D'après des indiscrétions, ils seraient demeurés sourds aux sollicitations des esprits malveillants en quête d'une révision à la hausse des taux d'admission à travers un traitement de faveur aux candidats

de l'Institut.

Pour redresser la situation, l'intervention des ministres des enseignements technique et supérieur (de surcroît membres du Conseil d'Administration de l'INFA) s'impose dans ce dossier face auquel leur collègue de l'agriculture semble avoir démissionné. C'est à ce prix que la visibilité sous régionale de l'INFA tant souhaitée par le président Faure Gnassingbé sera une réalité.

Au moment où nous bouclions, nous apprenions, de sources dignes de foi, que Dr Soédji vient d'introduire, au mépris des principes de gestion en vigueur, une facture pro forma d'un montant de 4 millions de FCFA pour achat d'un broyeur-mélangeur, destiné à la fabrication des provenances. La facture aurait été purement et simplement rejetée par qui de droit pour non-conformité aux principes de gestion qui, dans le cas d'espèce, exigent au moins trois soumissions en vue de la sélection du moins

disant. Les mêmes sources indiquent que l'une des préoccupations majeures du Directeur par intérim, c'est l'érection d'une clôture autour de l'Institut. Voilà qui confirme que sur son échelle des valeurs, les activités pédagogiques n'ont jamais primé sur ces extra-pédagogiques.

Devons-nous croire aux mauvaises langues qui susurrèrent que cet attachement subit aux travaux de construction et à l'acquisition d'équipements dans des conditions opaques, à un moment où la priorité devrait être accordée à la promotion des activités pédagogiques, ne vise que des rétro-commissions issues des marchés gré à gré à l'INFA ? Sinon, pour quelle raison rejette-t-on le devis de construction de cette clôture évalué à 1 million de FCFA par le Département Génie Rural de l'INFA alors

qu'on accepte un autre de 6 millions pour les mêmes travaux ?

Devant cette situation, la question se pose de savoir ce que le Conseil d'Administration de l'INFA attend pour donner au Directeur de l'Administration et des Finances (DAF) nouvellement nommé, tout le pouvoir en vue de faire respecter la procédure de gestion administrative et financière dans cet Institut.

Dans l'état actuel des choses et compte tenu de cette propension à bafouer à n'en plus finir les principes de gestion, la descente du service de contrôle du Trésor public à l'INFA s'impose. Le plus tôt sera le mieux. Cela aura le mérite de mettre fin au désordre ainsi créé et entretenu pour la cause de la panse.

Nous y reviendrons !  
Ricardo

## UN DORMEUR ATYPIQUE

Il s'appelle Sidibé et ses amis l'ont surnommé "Morphée" parce qu'il détiendrait le record de sommeil dans le monde. Il dort n'importe quand et n'importe où. Le plus grave, c'est qu'il a dormi jusqu'à être la risée des voleurs.

"Morphée" est un jeune enseignant de son état. Il aurait cinquante ans mais est toujours célibataire sans enfant et travailleur assidu. Il s'est arraché l'estime de tous ses collègues depuis les dix ans qu'il est recruté et affecté à l'école primaire publique de Farindé dans la Binah.

Son défaut, c'est que toutefois que ses fesses rencontrent un corps solide, il dort. Sidibé ne tient jamais deux heures sans dormir d'un sommeil profond. Très souvent, les voisins ne parviennent pas à le réveiller. Il faut le transporter comme un gamin jusque dans sa chambre si l'on veut l'aider.

Tous les habitants de la localité et principalement ceux du quartier le connaissent ainsi. Les nouvelles sont allées très vite et notre enseignant est ainsi devenu la cible des voleurs. Comme des vautours, ceux-ci ne se gênent plus pour le dépouillement de sa fortune. Le plus triste souvenir de sa vie concerne le vol dont il a été victime dans la nuit du 29 juillet 2016.

Ce jour là, "Morphée" ne s'était pas assis comme d'habitude devant la concession. Il s'était affaissé sur le fauteuil dans sa véranda. Il s'était endormi alors que la porte de sa chambre était grandement ouverte. Plus grave, il avait dans l'une de ses poches de pantalon une bagatelle somme de 930 000 FCFA représentant le montant de son prêt bancaire qui devrait lui servir à bâtir sa maison sur le terrain reçu en héritage.

A 1 h du matin, alors que tous les voisins avaient regagné leur chambre le laissant seul, un voleur se serait discrètement introduit dans sa chambre et profitant de son sommeil hypnotique, il aurait fouillé les poches et emporté le paquet.

Seuls trois pauvres billets de cinq mille francs soit quinze mille francs ont été épargnés par le malfaiteur. Cet malheureux incident a poussé Morphée à décider de se suicider mais, Dieu merci, il en a été dissuadé et confié à la police pour être suivi. Triste, n'est-ce pas ?

B. TALOM

## Préparatifs du Sommet de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes à Lomé : Le projet de Charte de Lomé passé à la loupe par le Comité technique spécialisé de l'UA

social de l'Afrique".

### Se mobiliser pour la charte de Lomé

Le jeudi dernier, le Comité technique spécialisé de l'UA sur la justice et les affaires juridiques a réaffirmé son engagement pour l'aboutissement de ce processus. Cette rencontre, la deuxième du genre, est un signal fort de l'engagement des principaux acteurs à travailler farouchement pour le développement de l'Afrique. Ainsi, avec l'adoption de la charte de Lomé, les dirigeants africains auront fait un pas de géant dans la lutte contre l'insécurité maritime.

Selon le chef de la diplomatie togolaise, Robert Dussey, qui a ouvert les travaux de cette rencontre de travail à Lomé, la charte va permettre à bien d'égards, "de relever le défi vital de

la pleine exploitation des ressources maritimes, facteur déterminant de l'éclosion de notre Economie bleue, source innovante de prospérité partagée". Ces instruments juridiques dont une organisation comme l'Union africaine se dote, traduisent la portée de ses ambitions, la force de sa détermination et constituent de véritables projections sur l'avenir qu'elle entend construire pour son existence et son affirmation.

"Il nous appartient donc, de déterminer le futur que nous voulons pour notre continent en nous donnant, sur les plans juridique et opérationnel, des moyens ambitieux et adéquats à la hauteur de nos aspirations", a martelé Robert Dussey, lors d'une réunion des ministres africains de la justice.

Ainsi, la mobilisation doit se faire à tous les niveaux afin de

donner toutes les chances de succès à ce rendez-vous de Lomé. Et les 3000 participants attendus dans la capitale togolaise devront œuvrer dans le sens pour offrir au continent africain les leviers de son essor en matière de développement via son économie bleue.

Notons que le Comité technique spécialisé de l'UA sur la justice et les affaires juridiques a pour rôle de se pencher sur l'examen des différents projets de texte élaborés, avant leur examen par la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement.

Vivement que le sommet de Lomé qui prévoit de grandes décisions matérielles et juridiques, puisse permettre de coalescer les efforts des Etats africains dans la lutte contre le banditisme maritime.

JPB

# SNPT /La sortie de crise salutaire : Le personnel s'engage à observer un moratoire de quatre ans sans grève

La Société Nationale des Phosphates du TOGO (SNPT), après les grèves des employés du 09 au 11 et du 24 au 25 Août 2016, a connu une troisième grève du 07 au 08 Septembre qui a pour objet l'application de la plate forme revendicative qui est sur la table il y a trois ans. Une réunion tenue le 10 Septembre à la direction à Lomé a abouti à une sortie de crise salutaire.

## Contexte et état des lieux

La production de phosphate au TOGO a connu une baisse significative durant les deux dernières décennies due à la vétusté du matériel d'extraction, du système de transport ferroviaire, des équipements à l'usine, des installations et infrastructures et à des problèmes de gouvernance.

Cela aura conduit le gouvernement togolais à adopter le 30 Mars 2010, un plan stratégique et développement visant à redonner au secteur l'importance contributive dans l'économie togolaise.

Pour faire face à cette situation, deux options se présentaient : soit arrêter la production pour une durée de trois (3) ans afin de réhabiliter l'outil de production et des infrastructures en engageant de lourds investissements ; soit continuer à produire même à faible capacité tout en dégageant des ressources nécessaires pour des remises à niveau progressives.

## Principales actions engagées et Améliorations

Par manque de moyens financier, et pour éviter l'arrêt complet de la production, l'option de poursuivre l'activité tout en produisant a été retenue et nécessite des améliorations (dans la commercialisation du minerai, dans les approvisionnements, dans la gestion de la trésorerie, la maîtrise des coûts de production, etc.) pour dégager les fonds nécessaires qui permettraient à l'entreprise de mettre en œuvre un programme de renouvellement important de ses installations de production et des infrastructures stratégiques.

Le chantier de remise à niveau de l'outil de production est lancé depuis 2009-2010 par les fonds propres de la SNPT et se poursuit actuellement. Les axes principaux de ce programme se résument ainsi :

### Pour la mine :

- L'achat de nouveaux engins de production (dont 2 roues pelles) et de nombreux engins auxiliaires,

- La réhabilitation et le renouvellement des engins et convoyeurs vétustes (en cours),
- L'ouverture d'un nouveau site à Dagbati (13 milliards investis).

### Pour l'usine :

- Le renouvellement progressif des 5 chaînes de l'usine qui se poursuit actuellement ;

- Le renouvellement des infrastructures annexes (en cours) : station de déchargement du minerai, circuit d'alimentation, les châteaux d'eaux, les stocks marchands, etc.

- La réhabilitation et la fiabilisation des infrastructures de chargement (en cours) ;

- La réhabilitation du pont lagunaire ;

- Le renouvellement des infrastructures ferroviaires et du

matériel roulant (en cours).

Cet élan aura permis de constater des améliorations qui ont été enregistrées ces dernières années dans plusieurs domaines et caractérisées par des augmentations du chiffre d'affaires, des prix de ventes, des résultats nets, de la trésorerie, et des coûts de production. Cela dans un climat peu favorable et malgré les nombreuses difficultés internes et externes.

## Capacités et difficultés

Il faut noter que les capacités des installations (surtout minières) sont bien au-dessus des réalisations. Les capacités des engins ne sont pas atteintes et la moyenne des heures de marches par jour reste très basse. (Voir détails mine et usine) ;

La maintenance des roues pelles, sauterelles, remblayeurs, pelles et camions, convoyeurs ainsi que les installations de l'usine souffre encore d'un manque d'organisation et de rigueur qui se caractérise par l'usure prématurée des pièces et des engins, des arrêts trop fréquents des dépenses, des pertes, etc.

La gestion de l'exploitation devrait être coordonnée et dynamisée afin de permettre une meilleure optimisation des ressources ;

Les performances du transport du minerai devraient connaître une nette amélioration

## Baisse du coût unitaire de production

Le coût unitaire de production fluctue beaucoup sur la période. Il a baissé en 2013, puis en 2014. Cette baisse est l'effet de la baisse des consommations d'hydrocarbure et lubrifiant d'une part, et de l'autre grâce à la réalisation d'une économie d'échelle suite à l'augmentation de la production.

La baisse du chiffre d'affaire a entraîné à la baisse la disponibilité financière avant taxe minière. Malgré cette baisse du prix de vente, en plus l'évolution défavorable du cours du dollar, la SNPT a dégagé une disponibilité financière avant taxe minière importante de 36 947 millions de FCFA. Le prix de vente a évolué de 2012 à 2013, à une proportion plus rapide que celle de la disponibilité financière avant taxe minière, soit -12% pour le prix de vente contre -5% pour la disponibilité financière avant taxe minière.

## Le Conseil d'Administration dans son rôle

En Mars 2015 le président du Conseil d'Administration M. Ignace CLOMEGAH a adressé une lettre d'intention à la délégation et à la représentation du personnel suite à la réclamation de la mise en œuvre de la convention collective sectorielle des mines avec ses avantages prévues. En vue d'aplanir les diver-

gences, une commission bipartite a été mise en place en 2013. En pleine séance de travail, les responsables syndicaux ont quitté la table de négociation. La législation du travail dit que l'ouverture des négociations entre partenaires sociaux est suspensive de toute initiative de grève. Une fois les discussions engagées, le personnel n'avait plus de

raison d'aller en grève. Le faire, c'est sortir de la légalité avait affirmé le Président du Conseil d'Administration.

## La reprise des négociations

En se référant aux événements de Mars 2015, d'Août et Septembre 2016, la seule solution significative pour la SNPT est la reprise des négociations. Les problèmes posés par les syndicats à la direction de la SNPT sont sérieux, lorsqu'ils disent qu'ils sont exploités parce qu'ils

ne sont pas payés à la hauteur de leurs diverses prestations. Les positions figées de l'employeur et du personnel ne contribuaient pas à une solution consensuelle et pour le bien de la société. Les syndicats accusent la direction du refus de négocier. La direction accuse la représentation du personnel qu'elle a quittée la table de négociation un (1) an plus tôt. Suite aux débrayages des 07 et 08 Septembre 2016, l'employeur et la représentation du personnel

## SOCIETE NOUVELLE DES PHOSPHATES DU TOGO (SNPT)

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS de la réunion du 10 Septembre 2016

Faisant suite aux grèves successives qui ont émaillé la vie de la SNPT en l'espace de deux (2) mois et dans le cadre de la recherche des solutions aux doléances posées par la représentation du personnel, une réunion de travail a eu lieu dans les bureaux de la SNPT à la BTCL à Lomé entre le Président du Conseil d'Administration, la Direction Générale, le Consultant et la Représentation du personnel de la SNPT.

- Vu l'engagement pris par la représentation du personnel, d'instaurer une confiance totale afin de restaurer l'image de l'entreprise à travers un moratoire.
- Vu la reconnaissance par la représentation du personnel des efforts et sacrifices énormes consentis par la Direction Générale, le Consultant et le personnel dans le cadre du programme de relance des activités.

- L'Employeur, au regard du climat des discussions et échanges arrête la procédure du « Chômage technique » afin de restaurer un climat social apaisé dans l'entreprise.
- L'Employeur accorde un montant de Deux Cent Cinquante Millions (250 000 000) de Francs CFA dont la répartition sera discutée entre la Direction Générale et la Représentation du personnel.
  - Le montant sera affecté à la question des minima conventionnels. La moitié sera versée à fin du mois de septembre 2016,
  - Le solde sera payé à Fin Novembre 2016.
- L'Employeur accorde un montant de Trente Millions (30 000 000) de Francs CFA destiné à la réhabilitation des structures de loisirs de l'entreprise.
- Deux (2) réunions dont l'une en Avril 2017 et l'autre en Octobre 2017 seront organisées dans l'année par le Consultant, la Direction Générale avec la représentation du personnel. La réunion d'octobre 2017 discutera de la prime de production et de son paiement même si l'objectif de production 2016 n'est pas atteint.

Les deux (2) parties feront tout possible pour créer une bonne ambiance afin de motiver le personnel en vue d'atteindre les objectifs de production.

La représentation du personnel sera représentée aux réunions mensuelles de la Mine et de l'Usine par une personne de son choix.

- Le prêt scolaire (remboursable) qui était suspendu est accordé à raison de la moitié à payer au 15 Septembre 2016 et l'autre moitié à fin octobre 2016.
- La représentation du personnel s'engage totalement à observer un moratoire de quatre (4) ans sans grève tout en respectant le moratoire.
- La représentation du personnel s'engage à privilégier la concertation permanente avec l'Employeur afin de restaurer l'image de l'entreprise sérieusement mise à mal auprès de ses clients et partenaires.

Fait à Lomé, le 10 Septembre 2016

Ont signé :

Pour la Représentation du Personnel :  
Pour le Bl. de Kpémé  
Le Président PO

TIASSOU S. Kodjo

SGA SYNTM

BAKA Assih

SG SYNTM

AMOUZOU

SGA SYNAMITO

BAKOUOLO Tchoum

Pour le Bl. de Hahotoé  
Le Président

SAIBOU Nihou

SG SYLIMITO

SINEEVA Matin

SYNAPOST

Force Ouvrière

KANDA Gbati

Le Porte Parole

FORO Eubohou

Le Directeur Général de la SNPT

MICHEL A. KEZIE

Le Président du Conseil d'Administration de la SNPT

Ignace CLOMEGAH

## Processus d'éligibilité au Programme Compact du Millénium Challenge : Selon le rapport 2016 de l'indice de Liberté Economique, le Togo fait un bond de 12 places

Lentement mais sûrement, le Togo avance à grand pas dans le processus d'éligibilité au Programme Compact du Millénium Challenge Account (MCA). Selon le rapport 2016 de l'institution américaine " Heritage Foundation ", le Togo a fait un bond de 12 places passant de la 150ème place en 2012 au 138e rang dans le monde et 30e en Afrique cette année. Mercredi dernier, un atelier de haut niveau a été organisé dans la salle de conférence de la SAZOF à Lomé, en vue de permettre aux acteurs issus des différents secteurs publics, privé, société civile, partenaires techniques et financiers de prendre connaissance de l'indice de " Liberté Economique " publié par l'institution américaine dans le cadre de la visite de travail qu'effectue à Lomé du 13 au 15 septembre, un expert de cette institution partenaire du Millénium Challenge Corporation.

Pour plus de détails sur cet atelier de haut niveau sur l'indice " Liberté Economique " publié par " Heritage Fondation ", nous publions en intégralité, le communiqué de presse ayant sanctionné les travaux.

### COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A L'ATELIER DE HAUT NIVEAU SUR L'INDICE DE "LIBERTE ECONOMIQUE"

Dans le cadre des travaux relatifs au processus d'éligibilité du Togo au Programme Compact du Millénium Challenge Account, la Cellule MCA-Togo a tenu ce mercredi 14 septembre 2016 dans la salle de conférence de la SAZOF, un atelier de haut niveau sur l'indice de la " Liberté Economique " publié par l'institution américaine " Heritage Foundation ".

Cet atelier de présentation du rapport 2016 de l'indice de Liberté Economique du Think Thank américain " Heritage Foundation ", intitulé " la promotion des opportunités économiques et la prospérité ", se situe dans le cadre de la visite de travail de l'expert de cette institution (partenaire du Millennium Challenge Corporation) à Lomé, du 13 au 15 septembre 2016.

Cette visite de travail s'inscrit dans une tournée entreprise dans les pays de l'Afrique de l'ouest.

La rencontre a permis aux participants issus de différents secteurs (secteur public, secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers), de prendre connaissance de l'indice de " Liberté Economique " publié par l'institution américaine.



Kossi Assimaïdou, ministre en charge de la planification du développement

Ce rapport qui s'est appesanti sur 4 domaines phares (l'Etat de droit, les limites d'intervention du gouvernement, l'efficacité de la régulation et l'ouverture du marché), a présenté le Togo sur une trajectoire à la hausse suite à la mise en œuvre d'importantes réformes ces dernières années par le gouvernement et qui consolident davantage le

libéralisme économique.

En effet, le pays a fait un bond de 12 places passant de la 150ème place en 2012 (138ème rang dans le monde et 30e en Afrique) dans le rapport 2016. Selon l'institution, " l'augmentation des investissements dans le domaine des infrastructures a favorisé la croissance économique au Togo. En 2014, le gouvernement a réduit les frais de formalités des entreprises auprès de l'administration fiscale et mis en œuvre un système de douane électronique pour simplifier le processus d'importation et d'exportation ".

Cependant, la corruption, les droits de propriété, la liberté de travail et la liberté commerciale demeurent des défis non seulement relevés par l'institution mais qui sont également au cœur des préoccupations du gouvernement.

Par ailleurs, l'atelier a également servi d'occasion pour la cellule MCA-Togo et les différents points focaux de faire le point sur le programme Threshold et le suivi des indicateurs.

En rappel, une mission de l'équipe threshold du MCC vient de séjourner du 22 au 31 août 2016 dans la capitale togolaise. Cette mission, qualifiée de réussite par le partenaire, marque la fin de la première phase du processus, avec l'identification des résultats préliminaires relatifs aux contraintes majeures à l'investissement privé au Togo. " Nous repartons du Togo très satisfaits car l'organisation dans son ensemble a été une totale réussite. Les informations issues des discussions avec les différents acteurs impliqués nous ont également permis de noter de bons signes de progrès au Togo et nous restons optimistes " a laissé entendre la Directrice du Threshold Mme Grâce Morgan, au terme des dix jours passés au Togo.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été marquée par les allocutions du Coordonnateur National de la Cellule MCA-Togo et du Ministre de la planification du Développement.

**Lomé, le 14 Septembre 2016**  
**Contacts : Email :**  
**mcr.secretariat@gmail.com**  
**Tel : 22 45 89 73**

## Bernadette Legzim-Balouki appelle les populations à innover dans les technologies vertes

La Journée africaine de la technologie et de la propriété intellectuelle a été célébrée le 13 septembre dernier pour la 17ème fois. Elle est initiée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine en 1999 pour permettre aux États, aux institutions de recherche et aux structures productives, de faire le point des politiques, des stratégies et des pratiques impliquant la propriété intellectuelle et la technologie.



Mme Bernadette Lézim-Balouki

" Propriété intellectuelle et technologie verte " est le thème autour duquel la communauté africaine a célébré cette 17ème édition.

Prononçant son discours de circonstance le 12 septembre dernier, la ministre du

Commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, Bernadette Legzim-Balouki, a estimé que ce dont a besoin l'Afrique, un continent riche en ressources naturelles, c'est d'encourager l'innovation dans le domaine des technolo-

gies vertes. Elle a invité les opérateurs économiques à moderniser leur vision de l'entrepreneuriat, à faire confiance aux capacités locales, à proposer sur le marché mondial les produits et services spécifiques et à prendre une part active dans les nouveaux développements du secteur de l'industrie qui prennent en charge les défis environnementaux. "J'invite également l'administration nationale concernée, la société civile, les chercheurs, les inventeurs et les personnes de

bonnes volontés, à œuvrer de concert pour créer les conditions nous permettant de parvenir rapidement aux principaux objectifs de notre ambition nationale : l'émergence économique", a-t-elle ajouté.

Selon elle, ceci permettra d'améliorer le niveau de vie des populations, de créer des emplois, de stimuler la croissance et l'investissement et de faciliter la prestation des services importants aux populations rurales en matière d'électricité et de soins de santé. " Il va falloir disposer de nouvelles solutions technologiques permettant de répondre à la demande de façon écologique et abordable pour les couches sociales à faibles revenus ", a-t-elle conclu.

**Carole AGHEY**

## Qualification pour la CAN Gabon 2017 :

### Claude Le Roy dévoile le chronogramme des préparatifs des Eperviers

Après l'euphorie de la qualification miraculeuse des Eperviers du Togo, il faut désormais poser les pieds à terre. Le coach de la sélection nationale de football du Togo, le technicien français Claude Le Roy, a rendu public mardi, au cours d'une conférence de presse, le chronogramme des préparatifs de ses poulains. Désormais, l'on a une idée claire des préparatifs de nos ambassadeurs en terre gabonaise en 2017.



Claude Le Roy, coach des Eperviers

la Fédération togolaise de football (FTF), le plan des préparatifs de la sélection nationale de football. " Ce qui est important pour nous, c'est de bien se préparer pour bien jouer le jour venu ", a indiqué le coach des Eperviers, Claude Le Roy.

Déjà le mois d'octobre sera très chargé pour nos internationaux de la sélection nationale. Ils

joueront, le 04 octobre prochain à Lomé, les Cranes d'Ouganda -encore en lice pour les éliminatoires du mondial en 2018- en amical. Une autre rencontre amicale est prévue quelques jours plus tard avec une sélection non encore déterminée.

Les Eperviers s'envolent début novembre pour le Maroc où le technicien français envisage un stage de préparation avec à la clé un match contre les Lions de l'Atlas.

A 14 jours du début de la grande messe du football en 2017, le coach des Eperviers convoquera un autre stage avec un effectif assez réduit (26 joueurs), et deux lieux sont retenus pour accueillir les joueurs

togolais : le Sénégal ou Dubaï où ils devront livrer deux matches amicaux. Ce n'est qu'après cette ultime étape qu'une liste de 23 joueurs sera arrêtée.

Les Eperviers locaux ne sont pas du reste dans ces préparatifs. Ils affronteront, en amical le 30 octobre, le Botswana ou l'Angola. Une sorte de mise en jambes avant le tournoi de l'intégration de l'UEMOA que le Togo va accueillir au mois de novembre prochain.

Avec une préparation rigoureuse et professionnelle, la sélection togolaise, en mettant à profit l'expérience du sélectionneur français Claude Le Roy, pourra rêver écrire une des plus belles pages de l'histoire du football national.

**JPB**

# Le vin au verre " Petit Raisin " de RDI en promotion au Togo et en Afrique Occidentale : " Le lancement officiel est prévu pour le mercredi 21 septembre "

En début 2016, la société René Descamps International (RDI) a mis sur le marché mondial un vin au verre dénommé " Le Petit Raisin ". Cette invention a permis de révolutionner l'industrie du vin. Présentement, ce vin est en promotion au Togo et en Afrique Occidentale. Pour en savoir plus, nous avons approché M. Eric Amétsipé, représentant RDI au Togo, chargé de la zone CEDEAO.



**Chronique de la Semaine :**  
**Bonjour M. Eric Amétsipé, résumez-nous brièvement la RDI.**

M. Eric Amétsipé : La société RDI est une Centrale d'achat basée à Montrouge en France, www.rdifrance.com. Elle est spécialisée dans l'approvisionnement des entreprises, dans l'import-export, la facilitation des relations entre les fournisseurs et les clients et la formation des agents d'entreprises. Plus de 40 ans, la société RDI intervient dans le domaine de l'aéronautique et équipements des aéroports, le ferroviaire, les équipements des entreprises de BTP, équipement des ports et approvisionnement des bateaux, équipement des hôtels, restaurants et bars, équipement des centres de santé.

Nous fournissons également d'entretien des espaces, des produits de dératation et de désinfection. Nous intervenons dans le domaine de la logistique (aérien, maritime, A.O.G). Nous fournissons du matériel informatique et téléphonique.

**Parlez-nous en quelques lignes du vin au verre " Le Petit raisin " de RDI mis sur le marché mondial?**

Bien sûr. En 2016, la société RDI s'est lancée dans la distribution d'un produit innovant, le vin au verre " Le Petit raisin ". Il s'agit des vins d'origine française qui sont désormais conditionnés dans des verres très faciles à distribuer.

Au lieu de remettre des bouteilles de vins aux invités, par cette innovation, vous pouvez leurs distribuer directement des verres remplis de vins bien conditionnés. C'est en plastique dur, très solide. Ce verre est en plastique mais a la forme de verre (à boire).

La sensation de tenir un vrai verre, contenant 187 ml pour seulement 39 gr, fermeture papier aluminium résistant spécialement conçu pour la protection du vin premium, conforme

aux normes européennes. La conservation est d'une année. C'est très pratique et pas cher, pour toutes catégories confondues. Il existe en vin rouge, rose

et blanc.

**Depuis le début d'année 2016 que le vin au verre " Le Petit raisin " a été mis sur le marché mondial, pouvez-vous nous dire si les consommateurs sont intéressés?**

Je peux dire oui, parce que ces vins au verre " Le Petit raisin " innovants, créés récemment et mis progressivement sur le marché s'introduisent petit à petit sur les marchés. Mais pour le moment, l'affluence des compagnies aériennes, hôtels et restaurants est plus remarquée.

Mais nous sommes rassurés que beaucoup de personnes vont les adopter car ces vins évitent la manipulation des bouteilles, des tirs bouchons et des verres à boire et surtout limitent la consommation de l'alcool.

**Votre dernier mot**

Nous cherchons toujours des grossistes et distributeurs pour ce produit innovant, moins coûteux, facile à manipuler et à transporter et sans risques pour les consommateurs. Une belle opportunité d'affaire pour les commerçants. Les vins au verre, à consommer à tout moment ou que vous soyez : en terrasse, pique nique, plage, randonnée, soirée, barbecue, mariage, voyage, etc. Le lancement officiel, la promotion et la dégustation des vins au verre est prévu pour le mercredi 21 septembre 2016.

Pour toute commande, contactez le (+228) 90 05 33 68 / E-mail : ericametsipe@yahoo.fr. Merci pour l'opportunité que vous m'accorder.

**Propos recueillis par  
Carole AGHEY**

## Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) : 700.000 Togolais ont déjà bénéficié de l'initiative pour un montant de 34 milliards de francs CFA

**Selon le directeur général du FNFI, Yves Gnaba, au jour d'aujourd'hui, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), à travers ses trois (3) produits que sont l'Accès des pauvres aux services financiers (APSEF), l'Accès des agriculteurs aux services financiers (AGRIFE) et l'Accès des jeunes aux services financiers (AJSEF), a touché entre 650 et 700.000 per-**

**sonnes, soit 1/10 de la population togolaise.**

En 2016, un crédit de 11,4 milliards de francs CFA a été émis, ce qui porte le total de crédit à 34



Mme Doqbé, ministre en charge de la Jeunesse

milliards de francs CFA.

" Ce n'est pas rien. Il y a trois ans, ces 700.000 togolais ne sont connus de personne, même des institutions de micro finance qui interviennent dans les différentes localités. Grâce à cet instrument financier qu'est le FNFI et son mode opératoire, ces populations ont pu avoir aux services financiers de base ", a-t-il ajouté.

Pour lui, l'initiative portée par cet instrument financier mis en place par le gouvernement s'est ressentie sur le dernier rapport de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui a relevé une nette amélioration du taux de bancarisation qui passe de 17 à environ 40%. C'est l'un des meilleurs taux de bancarisation dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA)

L'argent mis à la disposition des bénéficiaires n'étant pas gratuit, on note, d'après le premier responsable du FNFI, un taux de remboursement moyen de 95%. Suivant les différentes localités du Togo, ce taux varie entre 90 et 100%.

**Carole AGHEY**

## SNPT /La sortie de crise salutaire : Le personnel s'engage à observer un moratoire de quatre ans sans grève

ont compris le danger qui les guette. Pour l'heure, la reprise des négociations a eu lieu le 10 Septembre et a porté ses fruits.

**Relevé de conclusions de la réunion du 10 Septembre**

Il est souvent dit que quand on est ensemble on peut œuvrer pour consolider les acquis et se faire confiance. Dans le cadre des doléances posées par la représentation du personnel, une réunion du travail a eu lieu à la direction de la SNPT à Lomé immeuble BTCI entre le Président du Conseil d'Administration, la Direction, le Consultant et la Représentation du Personnel le samedi 10 Septembre et a pris fin à 20H. Au cours de cette réunion, tous les aspects ont été discutés et des conclusions en sept (7) points ont été retenues dont l'engagement de la Représentation du Personnel à observer un moratoire de quatre ans sans grève et l'engagement de la direction à déboursier deux cent cinquante millions (250.000.000) de francs



Une machine de la SNPT

CFA, dont la répartition sera à discuter (affection pour les minima conventionnels) ; et trente millions (30.000.000) de francs CFA pour la réhabilitation des structures de loisir de la SNPT. Par ailleurs, des réunions périodiques seront tenues pour créer une bonne ambiance et pour motiver le personnel en vue d'atteindre les objectifs de production. Les prêts scolaires entre temps suspendus sont réinstallés.

**Conséquence de grève à répétition**

Dans toute structure organisée (société, entreprise), les grèves ont toujours causé des pertes et des dégâts collatéraux. La SNPT connaît une crise de mévente et dispose donc d'une quantité considérable de stocks au magasin. Les clients hésitent à venir à quai avec les bateaux parce qu'ils ne sont pas sûrs qu'ils seront chargés quand il s'agit de la SNPT. Les armateurs ont peur de payer des surestaries

une fois que les dates de chargement sont repoussées. Afin d'éviter des surestaries, ils refusent de faire les chargements et ce phénomène constitue un manque à gagner pour la SNPT. Pour mémoire, des bateaux qui devraient arriver à quai le 10 Septembre n'y étaient pas et ceux prévus pour le 17 Septembre ont repoussé leurs arrivées.

Les conclusions de la réunion du 10 Septembre doivent permettre à la direction de la SNPT et à la représentation du personnel de travailler dur pour espérer regagner la confiance des clients. La SNPT n'est pas au fond de l'abîme et doit tout faire pour restaurer son image et retrouver ses lettres de noblesse.

Les clients ne reviendront pour l'achat des phosphates que si et seulement si la sérénité et la confiance renaissent entre la direction et la représentation du personnel suite aux respects scrupuleux des conclusions.

**Source : Le journal  
L'Enquêteur**

# Aperçu général sur les performances de l'Office Togolais des Recettes

L'Office Togolais des Recettes, né de la volonté du Gouvernement de maximiser et de sécuriser la collecte des recettes publiques, est opérationnel depuis janvier 2014. L'OTR a depuis lors engagé des réformes dans le souci d'offrir des services de qualité aux contribuables, d'une part, et de lutter efficacement contre la fraude et la corruption, d'autre part.

Plus de deux ans et demi d'activités après, le bilan est plus que satisfaisant et l'OTR dans sa politique de transparence se doit de partager les informations avec le public comme il le fait périodiquement avec la presse, principal partenaire pour sa communication.

## Les performances de l'Office Togolais des Recettes toujours au-delà des objectifs assignés

L'Office Togolais des Recettes, depuis son opérationnalisation en 2014, a toujours dépassé les objectifs budgétaires qui lui sont assignés par le Gouvernement. En effet, par rapport aux objectifs de 2014 et 2015, il a enregistré respectivement des taux de réalisation de 110% et 107% malgré les défis et contraintes liés à la mise en route des réformes.

## Les recouvrements de l'OTR en constante augmentation d'année en année

Les recettes collectées par l'OTR sont en perpétuel accroissement avec un rythme relativement constant. Entre 2013 et 2015, les recettes fiscales ont connu une hausse de 27,9%. Si le taux d'accroissement des recettes entre 2013 et 2014 a été de 13,5%, la hausse enregistrée entre 2014 et

2015 est de 12,7%

En se référant aux recettes collectées au cours des premiers semestres, on note une hausse de 32,5% sur la période 2013-2016.

En effet, après un faible accroissement entre 2013 et 2014, les recouvrements de recettes budgétaires aux premiers semestres ont connu des accroissements très significatifs en 2015 et en 2016, soit respectivement 12,4% et 17,2%.

## Les recettes liquides de plus en plus importantes

Les recettes budgétaires liquides sont en nette évolution entre 2013 et 2015. Sous le vocable de recettes liquides, il faut entendre la part des recettes recouvrées qui sont susceptibles d'être utilisées effectivement pour faire face aux dépenses de l'Etat. En d'autres termes, c'est la différence entre les recettes brutes recouvrées et les recettes non liquides.

Sont considérées comme recettes non liquides, l'ensemble des recettes qui échappent aux caisses de l'Etat suite aux avantages fiscaux accordés par l'Etat à certains contribuables sous forme d'exonérations, de chèques trésor (dépenses fiscales) auxquels s'ajoutent les prélèvements opérés sur les recettes fiscales pour subventionner les produits pétroliers (Soutien à la politique pétrolière- SPP-). Entre 2013 et 2015, les recettes budgétaires liquides ont connu un taux d'accroissement substantiel de 44,1%. On note une hausse des dites recettes de 26,6% entre 2013 et 2014.

La tendance haussière des recettes liquides se confirme au cours des premiers semestres.

De 2013 à 2016, les recettes budgétaires liquides recouvrées au cours des premiers semestres dégagent un taux d'accroissement de 51,2%

A l'analyse de l'environnement des activités de l'OTR, l'on se rend à l'évidence que ces performances ont été possibles grâce :

- à la rigueur dans le processus de collecte des recettes ;
- aux différentes réformes visant à rendre des services de qualité aux contribuables ;
- aux mesures prises pour sécuriser la collecte des recettes par les banques ;
- le renforcement du contrôle fiscal et de l'analyse des risques ;
- à la lutte engagée contre la fraude et la corruption ;
- à la communication et à la sensibilisation des contribuables ;
- la collaboration des contribuables et des partenaires.

L'OTR saisit le créneau que lui offrent ses partenaires de la presse, pour rendre hommage au Chef de l'Etat et à son Gouvernement pour l'appui constant dont il bénéficie dans la réalisation de sa mission.

L'Office salue le sérieux et la collaboration des contribuables qui ont accepté prendre le train de la transparence et invite les autres à leur emboîter le pas.

Enfin, l'Office demeure reconnaissant à tout le public togolais qui, sans cesse, contribue à lutter contre la corruption en appelant le n° vert 8280.

L'Office Togolais des Recettes



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ  
LA QUITTANCE  
SÉCURISÉE  
POUR PLUS DE  
TRANSPARENCE  
DANS LA COLLECTE  
MANUELLE DES  
RECETTES DE L'ETAT**